Revue Abaad Iktissadia Vol: (16) N°(01) Année: 2026 pages(502-526)

L'intention entrepreneuriale chez les étudiants en lettres et langues de l'université de Guelma

Entrepreneurial intention among students of the faculty of letters and languages, university of Guelma

Bentayeb Razika *

Université 8 Mai 1945 Guelma

bentayeb.razika@univguelma.dz

Reçu:07/04/2026 Accepté:11/06/2026 Publié:30/06/2026

Résumé:

La présente contribution a pour objectif de mesurer l'intention d'entreprendre chez les étudiants de master 2, inscrits à la faculté des Langues et des Lettres de l'université de Guelma. Plusieurs variables susceptibles d'influencer le processus de développement de l'intention entrepreneuriale ont été identifiées. Les variables prises en compte dans cet article sont la satisfaction de la formation, l'impact du dispositif de formation et le sentiment d'efficacité personnelle. Pour parvenir à atteindre l'objectif de cette étude, un questionnaire de satisfaction est administré à 350 inscrits en M2 à la faculté des Lettres et des Langues. Les résultats de la recherche révèlent que la satisfaction de la formation reçue, l'impact du dispositif de formation et le sentiment d'efficacité personnelle sont les variables qui expliquent le plus le non-développement de l'intention entrepreneuriale desdits étudiants.

Mots clés: Intention entrepreneuriale- Dispositif de formation- Sentiment d'efficacité personnelle- Programmes d'enseignement- Satisfaction de la formation

Code Jel : L26, I23, A22, J24

* **Auteur correspondent**

Abstract:

The present study aims to measure the entrepreneurial intention among second-year master's students enrolled at the Faculty of Languages and Letters at the University of Guelma. Several variables that may influence the development of entrepreneurial intention have been identified. The variables considered in this article are training satisfaction, the impact of the training program, and the sense of self-efficacy. To achieve the objective of this study, a satisfaction questionnaire was administered to 350 second-year master's students at the Faculty of Letters and Languages. The research results reveal that training satisfaction, the impact of the training program, and the sense of self-efficacy are the variables that most explain the lack of development of entrepreneurial intention among these students.

Keywords: Entrepreneurial intention- Training program - Self-efficacy -Educational programs- Training satisfaction

JEL Classification Codes: L26, I23, A22, J24

Introduction

À l'instar des autres pays du monde, l'Algérie a adopté diverses lois, décisions et mis en place plusieurs mécanismes visant à faire face au chômage, à encourager la création d'emplois et, surtout, à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés universitaires. A cet effet, l'université a été associée au processus du développement économique. Désormais, outre ses missions traditionnelles de formation des élites et la promotion de la recherche scientifique, l'université de la quatrième génération ou 4.0 est appelée à jouer un rôle déterminant dans la création de richesses et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, notamment à travers les start-ups et les projets d'entreprises économiques.

L'université 4.0 repose donc sur un modèle d'enseignement supérieur moderne, engagé dans la résolution des problèmes et défis socio-économiques du pays. Dans cette perspective, la promotion de l'entrepreneuriat, dans le cadre de l'arrêté ministériel n°1275 du 27 septembre 2022, relatif au mécanisme « Un diplôme – Une startup », ainsi que l'arrêté n° 008 modifiant et complétant le 1275, Art2 : « Un diplôme -Projet d'entreprise économique », constitue l'une de ses missions actuelles. L'entrepreneuriat peut être défini comme une activité consistant à identifier, évaluer et exploiter des opportunités en vue d'introduire de nouveaux services, de nouvelles formes d'organisation, de nouveaux marchés, processus ou matériaux, en recourant à des moyens qui, parfois, n'existaient pas auparavant (Pesqueux, 2015).Toutefois, plusieurs chercheurs s'accordent à affirmer que la création d'entreprise est, le plus souvent, précédée d'une volonté ou d'une intention de créer (Krueger & Caesrud, 1993 ; Emin, 2003). Ces chercheurs ont analysé le comportement entrepreneurial en soulignant le caractère indissociable des intentions et de l'acte entrepreneurial ; l'intention représente le meilleur prédicteur de ce dernier.

Cependant, sur le plan des statistiques, depuis l'introduction du mémoire de type start-up en 2022, de nombreux projets ont été soutenus à travers l'Algérie. Selon le Pôle Innovation et Emploi de l'université de Guelma, au titre de l'année 2024-2025, 53 mémoires start-ups ont été soutenus, provenant essentiellement de la filière Informatique, contre un seul mémoire start-up préparé par deux étudiants de la faculté des Langues et des Lettres, filière Langue et Lettres Arabe. En revanche, aucun mémoire start-up n'a été élaboré dans les filières Français et Anglais. Parallèlement, 258 mémoires de

recherche ont été soutenus l'année 2024-2025 à faculté des LL (Lettres et Langues). Ces résultats révèlent un désintéressement des étudiants de ladite faculté envers les start-ups et l'entrepreneuriat. Les statistiques avancées nous interpellent et nous pousse à nous interroger sur les causes de ce désintéressement observé particulièrement chez les étudiants des langues.

Dans la littérature, notre problématique porte sur le développement de l'intention entrepreneuriale. De nombreux chercheurs se sont penchés sur cette question, notamment Ajzen, Krueger & Carsrud, Tounes, Audet, ainsi que Fayolle. Leurs travaux visent à comprendre comment l'intention entrepreneuriale se forme et se développe. Ils s'appuient fréquemment sur des modèles tels que la théorie du comportement planifié, qui analyse les facteurs influençant l'intention, notamment l'attitude personnelle, les normes sociales et le sentiment d'auto-efficacité. Plus précisément, ces chercheurs et praticiens s'intéressent aux variables et conditions susceptibles d'influencer positivement ou négativement cette intention. De notre côté, les variables retenues dans cette étude sont la satisfaction à l'égard de la formation et l'impact du dispositif de la formation. Nous avons également choisi d'examiner le rôle des variables individuelles. Dans ce cadre, un intérêt particulier a été accordé aux facteurs cognitifs, notamment le sentiment d'efficacité personnelle.

Pour répondre à la problématique soulevée, nous avons interrogé l'intention entrepreneuriale chez les étudiants des trois départements de la faculté des LL à l'aide d'un questionnaire destiné à 350 étudiants de master 2. L'objectif est de comprendre le développement de l'intention d'entreprendre chez ces étudiants. A cet effet, il s'agit de porter un regard critique sur la satisfaction des étudiants vis-à-vis de la formation reçue, sur leur sentiment d'efficacité personnelle, ainsi que l'impact du dispositif de formation sur leur intention entrepreneuriale. L'enquête s'est déroulée au début du mois d'octobre 2025.

Premièrement : cadre conceptuel de la recherche

Avant d'exposer les résultats de l'investigation, nous présentons un aperçu conceptuel, réglementaire et pédagogique sur l'entrepreneuriat, le passage de la start-up à l'entreprise économique et la place de l'entrepreneuriat dans les programmes d'enseignement.

1. L'entrepreneuriat et l'intention entrepreneuriale:

La question du développement de l'intention entrepreneuriale, tout comme celle de son évolution et de sa reconnaissance, occupe aujourd'hui une place centrale dans le champ de la formation à l'entrepreneuriat (Boussoura & Drine, 2025). Dans ce sens, l'intention entrepreneuriale représente un indicateur fondamental pour appréhender le processus de création d'entreprise ainsi que les facteurs qui le sous-tendent (Moreau & Raveleau, 2006). La revue de la littérature scientifique consacrée à la formation à l'entrepreneuriat montre que la question du développement de l'intention entrepreneuriale y est abordée différemment. De nombreuses définitions de l'intention ont été proposées. Elles se distinguent moins par des différences conceptuelles majeures que par des nuances. Certains auteurs l'associent à un jugement, d'autres à une volonté ou à un état mental, tandis que d'autres précisent les composantes. En somme, l'intention renvoie à la volonté d'atteindre un objectif défini, à savoir la création d'entreprise.

Deux grandes théories ont particulièrement orienté les travaux des chercheurs. La première est la théorie de l'événement entrepreneurial de Shapero & Sokol (1982), qui explique l'intention d'entreprendre à partir de deux dimensions : la désirabilité et la faisabilité perçues. La seconde est la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991), qui analyse l'intention en s'appuyant sur trois facteurs : *les attitudes envers le comportement, les normes subjectives et la perception du contrôle comportemental.*

Deux approches se sont inspirées de ces deux théories ; la première se centre sur la finalité (Krueger & Caesrud, 1993 ; Ajzen, 1991 ; (Shapero & Sokol, 1982). Elle met l'accent sur la volonté, la disposition ou l'intention déterminée de s'engager dans des activités entrepreneuriales. Toutefois, la deuxième approche (Tounes, 2003 ; Fayolle, 2011), est axée sur le processus. Elle souligne que la volonté d'entreprendre est à la fois dynamique et en constante évolution.

Sans revenir sur l'évolution historique de la notion d'intention, qui fait l'objet de nombreux débats (Autio & et al., 1997 ; Tounes, 2003 ;

Emin, 2003) nous retenons la définition proposée par Kautonen & al. (2013) selon laquelle l'intention entrepreneuriale est une volonté planifiée d'entreprendre. Dans cette perspective, nous nous inscrivons dans la seconde approche, car elle met l'accent sur les variables individuelles influençant le développement de l'intention entrepreneuriale. Parmi ces variables, une attention particulière est accordée aux dimensions cognitives. Nous avons également choisi d'examiner le rôle de la satisfaction et l'impact de la formation sur l'intention d'entreprendre chez les étudiants.

1.1. Les variables liés à la conception de la formation

La satisfaction en formation constitue le premier niveau du modèle de Kirkpatrick (1998) et son évaluation demeure l'un des critères les plus fréquemment utilisés dans la littérature scientifique pour mesurer l'efficacité et la qualité des actions de formation. Bien que cette pratique soit la forme d'évaluation la plus répandue, la notion de satisfaction reste mal définie et souffre d'un réel manque de conceptualisation. Comme le souligne Yennek: « la définition de la satisfaction en formation n'est pas chose aisée puisqu'il n'existe pas à ce jour un cadre conceptuel permettant d'intégrer les différentes approches de la satisfaction existant dans la littérature» (2015, P21).

Selon Kirkpatrick, la satisfaction correspond à une réaction positive et favorable à l'égard d'un dispositif de formation (Kirkpatrick, 1998). Selon Dunberry & Péchard, elle correspond à « une évaluation réalisée à l'issue d'une formation, visant à recueillir les impressions et ressentis des participants » (2007, P18). L'objectif de cette évaluation est ainsi de déterminer si les participants ont perçu la formation de manière positive ou négative.

L'importance de la satisfaction en formation a été soulignée par plusieurs chercheurs. Dunberry & Péchard (2007) estiment qu'une formation de qualité devrait susciter des réactions favorables ; à l'inverse, une formation entraînant des réactions défavorables nécessite des améliorations (Dunberry & Pechard, 2007). Autrement dit, des réactions positives durant la formation peuvent faciliter l'apprentissage (Yennek, 2015). Selon Kirkpatrick (1998) la satisfaction constitue un critère essentiel de l'évaluation à deux niveaux : d'une part, elle influence l'opinion des décideurs sur la pertinence de maintenir ou de modifier le programme ; d'autre part, les réactions des participants jouent un rôle déterminant dans le développement des apprentissages, car si les étudiants ne réagissent pas positivement à la formation, leur motivation à apprendre en sera affectée.

Le caractère multidimensionnel de la réaction à la formation a amené la plupart des chercheurs à écarter une simple mesure globale de satisfaction. Plusieurs dimensions constitutives de cette dernière ont ainsi été identifiées (Yennek, 2015). Ces auteurs suggèrent de distinguer deux dimensions

principales : la réaction affective, correspondant à la satisfaction proprement dite et la réaction d'utilité, qui évalue l'impact de la formation selon le jugement des participants, c'est-à-dire l'utilité qu'ils accordent aux formations reçues. Cette approche multidimensionnelle est essentielle, car elle permet de mieux comprendre les relations entre la satisfaction et l'apprentissage (Yennek, 2015).

1.2. Les variables individuels

De nombreux chercheurs ont souligné l'influence des variables individuelles sur le développement de l'intention entrepreneuriale. Une attention particulière est accordée au facteur cognitif, et spécialement au sentiment d'efficacité personnelle.

1.2.1. Le sentiment d'auto-efficacité

Provenant de la théorie sociocognitive de Bandura, le « sentiment d'efficacité personnelle », également désigné par « efficacité personnelle » ou « auto-efficacité », peut être considéré comme un indicateur des ressources professionnelles qu'un individu mobilise pour accomplir efficacement ses tâches. Dans son ouvrage *Auto-efficacité : comment le sentiment d'efficacité personnelle influence notre qualité de vie*, Bandura le définit comme « la croyance de l'individu en sa capacité d'organiser et d'exécuter les actions nécessaires pour produire les résultats souhaités » (2019,P22). Autrement dit, il renvoie à la conviction d'un individu de pouvoir développer ses compétences et atteindre avec succès les objectifs qu'il s'est fixés.

Dans le cadre d'une formation, le sentiment d'efficacité personnelle renvoie aux jugements que porte la personne formée sur sa capacité d'aborder une tâche difficile afin de réaliser avec succès une tâche ou une action. Selon Rondier (2004), ce sentiment influence les choix d'activités et d'environnements, l'engagement dans l'atteinte des objectifs fixés, ainsi que la capacité à faire face et à surmonter les obstacles rencontrés. Dans cette optique, plus la croyance de l'apprenant- étudiant en ses propres capacités est élevée, plus il est en mesure d'acquérir de nouvelles compétences et de surmonter les difficultés éventuelles.

Le sentiment d'efficacité personnelle joue un rôle crucial dans de nombreux domaines. Bandura consacre plusieurs chapitres à ses différentes applications, que ce soit dans les domaines cognitif, scolaire et professionnel, dans le sport, au sein des organisations, etc. (Bounefla & Cheddad, 2022) mais également dans le domaine de l'apprentissage et de la formation. Ces derniers auteurs montrent que l'efficacité

personnelle perçue constitue un facteur déterminant, ayant des effets significatifs sur l'apprentissage et la formation des étudiants.

D'autres études ont montré que le sentiment d'efficacité personnelle a un effet positif sur les performances des individus. Dans le contexte de l'enseignement universitaire, les étudiants qui ont une forte confiance en leurs capacités parviennent mieux à réguler leur apprentissage et réussissent davantage que ceux qui doutent de leur potentiel intellectuel (Bounefla & Cheddad, 2022). Ces auteurs soulignent également qu'un apprenant disposant de faibles acquis initiaux, mais convaincu de sa capacité à les mobiliser, peut progresser significativement. De même, beaucoup établissent une relation claire entre le sentiment d'efficacité personnelle et l'intention à entreprendre : plus ce sentiment est élevé, plus les étudiants progressent dans projet entreprise économique.

2. De la start-up au projet entreprise économique : lecture de la décision ministérielle

L'arrêté n°008 du 23 février 2025 apporte des modifications et précisions à l'arrêté n°1275 du 27 septembre 2022, qui encadre l'élaboration du projet de mémoire de fin d'étude destiné à la création d'une entreprise par les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur. Cette modification vise à élargir le cadre des start-ups et à renforcer les modalités d'accompagnement et de formation des étudiants motivés de se lancer dans l'entrepreneuriat à travers la création d'entreprises économiques. L'objectif est le même : développer l'esprit entrepreneurial et consolider la création de start-ups et autres formes d'entreprises créatrices de richesse et d'emplois.

L'article 1 de l'arrêté modifié redéfinit l'objectif du projet de mémoire. Dorénavant, il ne se limite pas à la création d'une start-up, mais s'ouvre à la création de tous types d'entreprise économique. Cette modification permet ainsi la prise en compte d'une plus grande diversité de projets entrepreneuriaux, allant de la start-up à d'autres formes d'entreprises pour vu qu'elles soient génératrices de richesses et créatrices d'emploi.

L'article 2 stipule que les mémoires ont pour objectifs de former une nouvelle génération d'étudiants entrepreneurs, motivés et capables de se tourner vers l'entrepreneuriat. Cet article met aussi l'accent sur l'innovation dans la création d'entreprises, qu'il s'agisse de start-up, de spin-off ou tout autre type d'entreprise génératrice de richesse et d'emploi.

Selon l'article 3, les étudiants ont le choix entre deux formules pour la réalisation de leur mémoire sur le projet d'entreprise :

1. Formule mixte comprenant deux parties, une théorique et l'autre pratique, présentées sous forme de modèle commercial ou de fiche technique et économique d'un projet d'entreprise.
2. Formule pratique : entièrement axée sur la pratique, se limitant à un modèle commercial ou à une fiche technique et économique du projet d'entreprise. Cette approche permet aux étudiants de choisir la formule qui correspond le mieux à leurs idées entrepreneuriales.

L'article 5 modifié souligne l'importance d'une formation complémentaire pour les étudiants. Celle-ci comprend des ateliers pratiques sur les aspects clés de la création d'entreprise, comme l'élaboration de modèles d'affaires, le marketing, la gestion, la comptabilité ou la finance, ainsi que des formations spécialisées en fonction du type d'idée développée.

Pour l'article 6 révisé prévoit que le dispositif d'accompagnement s'étende également aux étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en Algérie. Les étudiants en fin de parcours peuvent ainsi profiter de l'appui des centres de développement de l'entrepreneuriat, des incubateurs ou encore des structures d'accompagnement à l'innovation pour les soutenir dans la concrétisation de leur projet de création d'entreprise.

L'article 8 évoque la création d'une nouvelle structure au sein des établissements d'enseignement supérieur : la Cellule d'Orientation. Sa mission est d'accompagner les étudiants porteurs d'idées ou de projets économiques en les orientant vers l'interface universitaire la mieux adaptée pour les aider à concrétiser leur entreprise.

L'article 9 stipule que les étudiants préparant un mémoire sur la création d'une entreprise économique obtiennent, après présentation et défense de leur projet devant un comité d'experts spécialisés, un diplôme universitaire ainsi qu'un certificat attestant leur projet de création d'entreprise. Ce certificat constitue un outil valorisant pour les étudiants, leur permettant de légitimer leur projet auprès des partenaires économiques et sociaux.

L'arrêté n°008 du 23 février 2025 apporte également un changement dans la terminologie utilisée. Le mot start-up, présent dans plusieurs articles de l'arrêté n° 1275, est remplacé par projet d'entreprise économique, ce dernier devrait mieux refléter la diversité des projets

entrepreneuriaux concernés. L'arrêté n° 008 vise aussi à clarifier et améliorer les modalités de création d'entreprise pour les étudiants en fin de cursus. Il offre plus de liberté dans la préparation du mémoire de fin d'études tout en renforçant l'accompagnement et la formation des étudiants. Ce changement contribue à stimuler l'esprit entrepreneurial et à soutenir les projets innovants au sein des établissements d'enseignement supérieur en Algérie.

3. Start-up et entreprise économique : quelle différence ?

La différence fondamentale, c'est qu'une start-up cherche encore son modèle économique, tandis qu'une entreprise classique s'appuie déjà sur un modèle établi. Une start-up se distingue par une forte dose d'innovation, un potentiel de croissance très rapide et un financement souvent basé sur des levées de fonds. À l'inverse, une entreprise traditionnelle vise avant tout la rentabilité et la stabilité sur un marché déjà établi, avec un niveau de risque beaucoup plus faible lié à l'innovation.

Tableau N°1 : Différences entre start-up et entreprise économique

Caractéristique	Start-up	Entreprise économique
Modèle économique	En phase de tests, d'essais et d'exploration	Mis en place et perfectionné
Objectif principal	Progression rapide et exponentielle	Rendement et continuité
Innovation	Innovation radical et ouverture de nouveaux marchés	S'appuie sur un modèle déjà existant, avec un faible taux de risque
Financement	Financement obtenu auprès d'investisseurs, comme le capital-risque ou les business angels	Financement classique, basé sur les fonds propres et les prêts bancaires.
Risque	Élevé, car le modèle n'a pas encore fait ses preuves	Moindre, car le modèle et le marché sont établis

Source : élaboré par l'auteur de l'article

Au terme de cet aperçu conceptuel et réglementaire relatif à l'entrepreneuriat et à l'intention entrepreneuriale, nous présentons dans ce qui suit l'analyse de la position occupée par l'entrepreneuriat dans des programmes d'enseignement en licence et les offres de formation en master dans les domaines des langues étrangères et celui des lettres et de la langue Arabe de l'université de Guelma. L'objectif consiste à déterminer la place de l'entrepreneuriat dans lesdits programmes. D'après le ministère de l'Enseignement supérieur, les étudiants en master 2 ont le choix entre l'élaboration d'un mémoire de recherche et un mémoire de type Projet d'entreprise économique. Dès lors, nous nous demandons si la répartition entre les unités méthodologiques orientées vers la recherche scientifique et celles orientées vers le développement des compétences entrepreneuriales est équitable ? Quelle est la place de l'entrepreneuriat dans les programmes actuels des LLE (Langues étrangères) et LLA (Langue arabe) de l'université de Guelma ?

4. Les programmes d'enseignement des langues et des lettres : place de l'entrepreneuriat ?

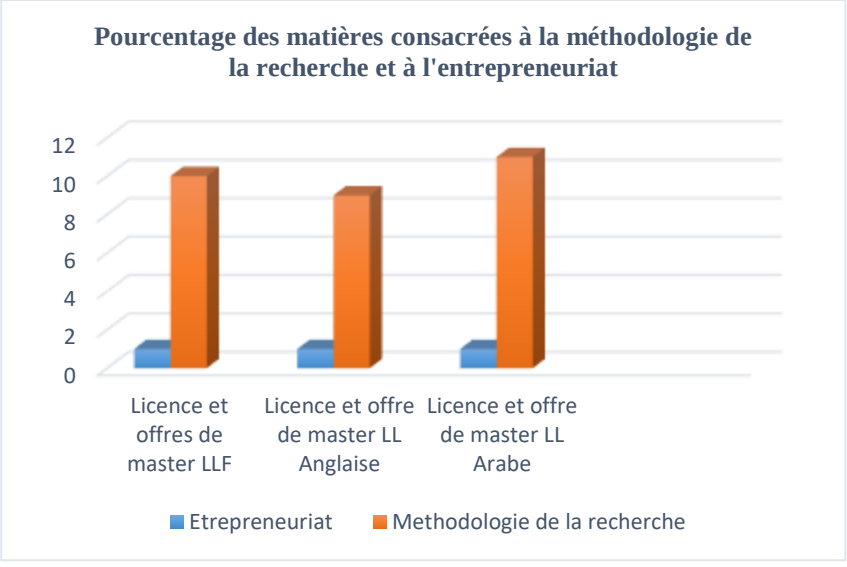
L'analyse des programmes des Lettres et Langue Française montre que la formation proposée en licence et pour les deux masters Didactique et Langues Appliquée et Littérature et Civilisation semblent principalement axés sur les matières théoriques et méthodologiques. Le constat fait est que la méthodologie de la recherche universitaire occupe une place importante avec un volume horaire chargé. Pour les programmes d'enseignement des Langues et Lettres Anglaise et Arabe paraissent eux aussi principalement axés sur les matières théoriques, linguistiques et méthodologiques visant le développement des compétences linguistiques et culturelles ainsi que les compétences en recherche universitaire. Nous remarquons que la matière Entrepreneuriat est proposée, à partir de l'année 2025-2026, dans les programmes d'enseignement de Français et d'Anglais uniquement en 3 année licence- semestre 5 et 6 avec un volume horaire de 1h30/ semaine. La même matière est proposée en master 1- semestre 1 avec une charge horaire de 1h30 dans les programmes de formation en master dans le domaine des Lettres et Langue Arabe.

Parallèlement, nous constatons l'absence de matières relatives à l'entrepreneuriat dans les offres de formation dans les deux masters proposées en Lettres et Langue française, ce qui constitue un manque important dans lesdites offres. Mêmes observations pour les offres de formation en master proposées dans le département d'Anglais. Leurs

programmes de formation ressemblent à ceux du Français en ce qui concerne la matière Entrepreneuriat.

Nous considérons que les programmes de formation dispensés à la faculté des Lettres et des Langues de l'université de Guelma visent à doter les étudiants des compétences théoriques, académiques et méthodologiques leur permettant de développer la posture de l'étudiant-chercheur (Haddad , 2025). Cependant, une étude menée par Zerrouki & Tabet (2020) a mis en évidence l'effet positif des programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat sur le développement de l'esprit entrepreneurial, ce qui permet d'affirmer que l'entrepreneuriat peut s'apprendre. Dans notre cas l'intégration des compétences entrepreneuriales dans les cursus des Langues et des Lettres est relativement réduite. Cette insuffisance peut impacter négativement l'intention entrepreneuriale des étudiants (Arlotto & al., 2011 ; Attar, 2023).

Figure 1 : Pourcentage des matières consacrées à la méthodologie de la recherche et à l'entrepreneuriat



Source : élaboré par le chercheur

Notre analyse des programmes de LLF, LLA et LL Arabe, selon l'histogramme ci-dessus, montre une prédominance des unités méthodologiques (Voir tableau 2,3 et 4 dans les annexe) : une telle focalisation risque de provoquer la répétition inutile des concepts méthodologiques, que ces enseignements se déroulent simultanément ou consécutivement. Autrement dit, l'enseignement intensif des

méthodes propres à l'élaboration d'un mémoire de recherche impose, voire oriente le choix des étudiants vers ledit mémoire.

L'attribution non équitable des charges horaires dédiées aux matières méthodologiques et à l'entrepreneuriat peut créer une confusion chez les étudiants, car le volume horaire consacré à l'entrepreneuriat, plus réduit que celui des autres matières méthodologiques, pourrait leur suggérer que cette matière est moins importante (Alloua, 2018).

Au terme de cette brève description des programmes des domaines LE et LLA, nous pouvons conclure que la charge horaire consacrée à l'enseignement de l'entrepreneuriat est très réduite, ce qui pourrait entraver l'intention d'entreprendre des étudiants de la faculté des LL.

Deuxièmement : Interroger l'intention entrepreneuriale chez les étudiants des langues et des lettres

Après avoir déterminer la place de l'entrepreneuriat dans les programmes d'enseignement, nous allons à présent interroger l'intention d'entreprendre chez les étudiants de la faculté des LL à travers un questionnaire distribué aux étudiants au début de l'année universitaire 2025-2026.

1. Echantillonnage

L'objectif de cette partie de l'article est de mesurer l'intention des étudiants à entreprendre, elle s'appuie sur une enquête par questionnaire menée auprès de 350 étudiants de master 2, appartenant aux trois départements de la faculté des LL. Les travaux antérieurs (Béduwé & Robert , 2017 ; Fayolle, 2011 ; Bounefla & Cheddad, 2022) montrent que l'efficacité du dispositif de sensibilisation et des programmes de formation à l'entreprenariat suivis de la satisfaction relative à la formation et le sentiment d'efficacité personnelle sont les critères qui décrivent le développement de l'intention entrepreneuriale.

L'enquête s'est déroulée dès le début de l'année universitaire, en octobre 2025. Il faut préciser que le choix de cette période n'est pas aléatoire : à cette période, les étudiants de master 2 font leur choix sur le type de mémoire à réaliser- mémoire de recherche ou projet entreprise économique.

Suite à la passation (Pour la diffusion du questionnaire, nous avons choisi une passation directe auprès des étudiants de master 2 de la faculté des Lettres et des Langues.) du questionnaire, nous avons collecté 310 réponses que nous présenterons ci-après.

1.1. Structuration du questionnaire

Pour la construction de notre questionnaire, nous nous sommes appuyées sur le modèle de Kirkpatrick (1998), les items du questionnaire ont été puisés à partir d'une lecture des modèles théoriques (Kirkpatrick, 1998 ; Fenouillet, 2005 ; Zerrouki & Tabet, 2020 ; Bounefla & Cheddad, 2022)

Tous les éléments issus de notre revue de la littérature et que nous avons retenus comme appropriés ont été inclus à l'intérieur d'un questionnaire à 12 questions de type QCU et 01 question ouverte. Les participants devraient exprimer leur degré d'accord ou désaccord selon l'échelle de Likert3 à 3 points en choisissant un de ces points (1 : en désaccord, (2 : en accord, (3 : je ne sais pas). Le questionnaire comprend trois grandes parties où sont respectivement interrogées :

1. La « Satisfaction des étudiants par rapport à la formation reçue ». Cette variable correspond au premier niveau du modèle de Kirpatrick. Elle sert à collecter les réactions des participants vis-à-vis de la formation dispensée. Cette section porte sur 2 items de type QCU et une question ouverte pour permettre aux étudiants de s'exprimer plus librement.

L'« Impact du dispositif de formation sur les intentions des étudiants ». Cette variable correspond au deuxième niveau du modèle de Kirpatrick. Elle vise à évaluer l'acquisition des connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cette partie comporte 7 items de type QCU.

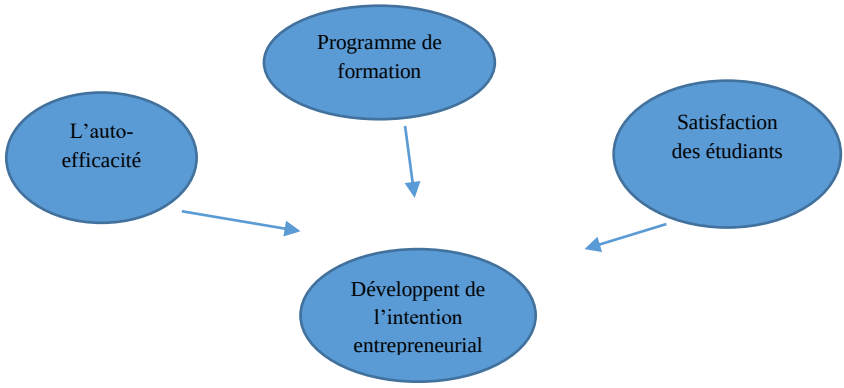
2. Le « Sentiment d'efficacité personnelle » correspond au troisième niveau du modèle de Kirpatrick (Nous restreindrons notre enquête aux trois premiers niveaux du modèle Kirpatrick, parce que le quatrième porte sur les résultats : Ce dernier niveau mesure l'impact de la formation sur l'entreprise. Cependant aucun étudiant n'a créé une entreprise, donc impossible de vérifier cette variable). Cette section porte sur 2 items QCU. Son objectif est de mesurer le comportement des étudiants.

La connaissance de ces éléments est essentielle pour mesurer l'intention des étudiants d'entreprendre et aussi pour vérifier nos hypothèses nulles (H0) suivantes :

- H1 : Les étudiants des départements des langues ne sont pas satisfaits de la formation reçue.
- H2 : Le dispositif de formation à l'entrepreneuriat ne contribue pas suffisamment au développement de l'intention d'entreprendre.

- H3 : Le sentiment d'efficacité personnelle a influencé négativement l'intention entrepreneuriale des étudiants.

Figure 1 : Les variables influençant le développement de l'intention d'entreprendre



1.2. Résultats et discussion

1.2.1. Développement de l'intention entrepreneuriale

a. Satisfaction des étudiants par rapport à la formation

Ce volet vise à évaluer la satisfaction des étudiants de la faculté des Lettres et des Langues vis-à-vis de la formation à l'entrepreneuriat.

Selon les résultats recueillis, à la question (item 3) concernant « le dispositif de formation à l'entreprenariat était-il pertinent ? », la majorité des étudiants, soit 89%, ont répondu par « en désaccord ». Ils évaluent négativement la formation et le dispositif accompagnateur mis en place pour la promotion de l'entrepreneuriat : tous considèrent la formation académique (On ne peut pas examiner la relation entre les programmes d'enseignement à l'entrepreneuriat et le développement de l'intention entrepreneuriale pace que cette matière est introduite qu'à partir de cette année. Notre échantillon n'a pas eu de cours sur l'Entreprenariat) et l'accompagnement pratique (journée de formation, sensibilisation et mise en réseau) comme insuffisants.

Selon les témoignages (Dans l'impossibilité de reporter toutes les réponses, nous nous sommes limitées à quelques échantillons choisis au hasard dans les questionnaires des étudiants des trois départements) apportés à la question ouverte (item 2) : « Pensez-vous que votre formation universitaire vous permettra de réaliser une entreprise ? » : « *Je ne sais pas qu'est-ce que je pourrais faire ? Je n'ai aucune idée.», « Comment on peut avoir une idée et on la développe en entreprise économique, c'est difficile dans notre domaine, c'est presque*

*impossible.», « On a été formé pour réaliser un mémoire de recherche, on ne sait même pas qu'il existe de mémoire entreprise économique », « je ne vais pas me fatigué, je vais faire comme tout le monde », « Je n'ai pas trop de temps pour penser à l'entreprise, je préfère opter pour un mémoire tel que on les connait. » (*Pour les réponses des étudiants d'Anglais et ceux des Lettres Arabe, le questionnaire leur a été soumis en Langue Arabe et les réponses ont été reportées dans la même langue, quant à nous, pour les besoins de l'article on les a traduit en Français*)* . Nous pouvons conclure que les étudiants enquêtés pensent que l'idée de créer une entreprise économique et la concrétiser dans le domaine des LL où prime la théorie parait une idée difficilement réalisable.

En somme, nous pouvons dire que les étudiants ne sont pas satisfaits de la formation reçue, donc notre première hypothèse est confirmée.

Certes, la formation constitue un processus de réalisation de soi, de ce fait, il revient à l'institution le devoir de créer des apprentissages et des environnements qui favorisent la réalisation du potentiel complet des apprenants (Narcy-Combes, Narcy-Combes, & Miras, 2015). Dans ce cadre Maslow (1967), entre autres, souligne les besoins clés des humains dont le sentiment d'insatisfaction engendre de la frustration, susceptible d'entraîner un comportement agressif ou une attitude de renonciation ; effectivement, cette dernière est constatée dans notre étude : sur les 310 réponses sur l'item1, 90% préfèrent mémoire de recherche contre 3 étudiants, soit 10 % des participants à l'enquête qui affirment opter pour un mémoire projet d'entreprise économique. Ces 10 % ont l'intention d'entreprendre. Cependant, parviendront-ils à transformer leurs idées en projets concrets ? Il est légitime de se poser cette question, d'autant plus que, selon les statistiques recueillies auprès des responsables des départements, 7 étudiants des langues étrangères, entre 2023 et 2025, avaient l'intention d'entreprendre, mais un mois avant les soutenances ils ont renoncé à la poursuite de leurs projets initiaux. Il serait donc intéressant de suivre ces trois étudiants afin de déterminer s'ils mèneront leurs projets à terme et soutiendront leurs mémoires projet d'entreprise économique. Les résultats de ce suivi pourraient faire l'objet d'une étude ultérieure.

b. Dispositif de formation à l'entrepreneuriat

Dans cette partie composée de 7 items, nous analysons la relation entre le dispositif de formation à l'entrepreneuriat et le développement de l'intention à entreprendre.

Concernant la question (item4) portant sur la connaissance relative au cadre institutionnel, aux objectifs de l'entrepreneuriat et la

possibilité d'opter pour un mémoire de type *projet entreprise économique*, sur les 310 étudiants enquêtés, 295 affirment qu'ils ne sont pas renseignés sur les objectifs et finalités de l'entrepreneuriat. Ces mêmes répondants soit 295 déclarent qu'ils ne connaissent pas le Pôle Pro (Pôle Innovation et Emploi) et qu'ils ne se sont jamais rendus à cette structure. Pour l'item 9, portant sur la participation des étudiants aux journées de sensibilisation organisées par le Pôle Pro, par exemple celle tenue le 28/10/2025 au niveau de l'auditorium de la faculté, 99% des répondants disent ne pas avoir assisté.

Les réponses données à l'item 5, affirment ne pas avoir suivi de cours sur l'entrepreneuriat durant leur cursus universitaire. La raison étant que cette matière a été intégrée dans les programmes d'enseignement qu'à partir de l'année universitaire 2025-2026 et dispensée uniquement en L3 pour le Français et l'Anglais et en M1 pour les Lettres et Langue Arabe.

A la question de savoir si les étudiants sont au courant du changement terminologique remplaçant start-up par projet d'entreprise économique, la réponse à cet item (10) est que 91% ne le savent pas et pensent qu'il n'existe aucune différence. Pourtant le passage de start-up à entreprise économique devrait inciter davantage les étudiants à opter pour ce type de projet, car il comporte moins de risques et nécessite moins d'innovation, étant donné qu'il est possible de s'inspirer d'un modèle d'entreprise déjà existant. Les étudiants questionnés semblent ne pas être informés des éléments les plus essentiels.

Concernant l'item 6, portant sur l'encouragement des enseignants à « l'entrepreneuriat », les réponses données à 91% disent être« en désaccord ». A travers ces résultats, nous déduisons que l'accompagnement des enseignants reste minimal et qu'aucune initiative ne provient de leur part. Bien que selon la loi d'orientation, le maître-assistant, le maître de conférences classe B et A et le Professeur sont chargés selon le Journal officiel, (2024 : 11) :

> *- de contribuer à la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire ;*
>
> *-d'accompagner et d'encadrer les étudiants porteurs de projets innovants et à l'entrepreneuriat ;*
>
> *-d'accompagner son établissement dans la création des filiales à caractère économique (bureau d'études, start-up et petites et moyennes entreprises...).*

Les enseignants doivent s'impliquer, ils doivent sensibiliser et inciter les étudiants à entreprendre, à les accompagner, à les aider et à les encadrer dans la poursuite de leurs projets entrepreneuriaux.

Sur un autre plan, nous avons constaté durant ces dernières années que l'organisation des séminaires pédagogiques et des ateliers de formation portent tous sur « l'élaboration et la rédaction des mémoires de recherche », « les méthodes d'enquêtes », « méthodologie de la recherche », etc. Aucun séminaire ou journée de formation dédiés aux étudiants n'a été consacré aux mémoires de type start-up convertis en projet d'entreprise économique dans toute la faculté des Lettres et des Langues de l'Université de Guelma. Aussi, nous avons remarqué qu'une journée de sensibilisation organisée en date du 28/10/2025 par le Pôle Pro pour définir l'arrêté ministériel 008 modifiant et complétant le 1275, cependant la majorité (Les réponses ont été recueillies via le questionnaire administré aux étudiants de la faculté des LL) des étudiants de la faculté n'ont pas pris part de cette rencontre.

Les résultats obtenus concernant cette partie reflètent le constat que les étudiants de la faculté des Lettres et des Langues n'ont pas de connaissances sinon sont très mal informés sur le mécanisme « Diplôme- Projet d'entreprise économique ». Certes ils n'ont pas eu de formation en l'entreprenariat mais le dispositif de sensibilisation devrait contribuer au développement de l'esprit entrepreneurial du moins avec l'intention de créer une entreprise économique.

c. Sentiment d'efficacité personnelle

A travers cette partie du questionnaire, nous interrogeons les enquêtés sur leurs regards vis-à-vis de leurs capacités et de leurs aptitudes à monter un projet d'entreprise économique.

Selon Bandura (1977), le sentiment d'efficacité personnelle correspond à la conviction qu'a un individu d'être capable de planifier et de réaliser les actions nécessaires pour atteindre un objectif donné.

À la question (item 11) « Voulez-vous créer une entreprise ? », 67% des répondants ont indiqué être d'accord.

Les réponses des étudiants concernant l'item 12 :« Sentez-vous capables d'opter pour un projet entreprise économique ? », 90% révèlent qu'ils ne se sentent pas capables.

En corrélant les deux items (11 et 12) l'on conclut que le sentiment d'efficacité personnelle impacte négativement l'intention de créer une entreprise économique en diminuant la confiance en soi, le courage de

prendre des décisions, la gestion du stress et la prise d'initiative des étudiants interrogés.

Aussi, si l'on met en relation les réponses données à l'item 12 et celles de l'item 1, l'on peut déduire que les étudiants ayant choisi le mémoire *Projet d'entreprise économique* sont également ceux qui se sentent capables d'entreprendre ; comme le souligne Lecomte (2004 :60) : « les personnes qui croient fortement en leurs possibilités abordent les tâches difficiles comme des défis à relever plutôt que comme des menaces à éviter, ce qui augmente l'intérêt qu'elles y trouvent ».

La mise en relation des réponses confirme l'hypothèse selon laquelle le sentiment d'efficacité personnelle des étudiants interrogés a influencé négativement leur intention entrepreneuriale.

2. Synthèse

Les résultats montrent que les variables cognitives ainsi que celles liées à la formation exercent un impact significatif sur le non-développement de l'intention entrepreneuriale. Plus précisément, les étudiants dont le sentiment d'efficacité personnelle est faible ont du mal à percevoir la nécessité et l'utilité d'entreprendre. Cela met en évidence que l'efficacité personnelle perçue constitue un facteur clé influençant les choix et les décisions des étudiants. Le développement de l'intention entrepreneuriale est également conditionné par la satisfaction : les étudiants réagissant négativement à la formation sont moins susceptibles d'entreprendre ou même de manifester l'intention de le faire.

Ces résultats soulignent que le processus de développement de l'intention d'entreprendre en fin de formation dépend de trois facteurs principaux : 1) des réactions favorables vis-à-vis du contenu de la formation, 2) la qualité du dispositif de formation, et 3) le sentiment d'efficacité personnelle de l'étudiant quant à sa capacité à créer des projets. La prise en compte de ces facteurs permettra aux acteurs de la formation universitaire de mettre en place un accompagnement adapté, notamment pour les étudiants des filières Langues et Lettres parce qui représentent le taux le plus faible de créateurs de Start-up, et ainsi de stimuler le processus de création de projets entrepreneuriaux.

Conclusion

Cet article porte sur le développement de l'intention entrepreneuriale chez les étudiants de la faculté des Lettres et des Langues. A travers cette contribution nous avons essayé dans un premier temps d'explorer les concepts relatifs à l'entrepreneuriat sur le plan conceptuel, règlementaire et pédagogique.

Les résultats de l'analyse des décisions ministérielles révèlent que l'Algérie n'épargne aucun moyen pour soutenir l'entrepreneuriat. Cependant, sur le plan pédagogique, les résultats de l'exploration des programmes et les offres de formation dans les filières LFA et LLA de l'Université de Guelma, indiquent une concentration des matières méthodologiques visant à préparer les étudiants à la recherche scientifique. Le constat fait est que cette concentration représente des reprises qui mènent implicitement les étudiants vers le choix d'un mémoire de recherche. Parallèlement, nous avons remarqué que l'enseignement de l'entrepreneuriat se limite à une seule matière, dispensée uniquement en semestres 5 et 6 et en M1 pour la filière Lettres Arabe, avec une charge de 1h30 par semaine pour toutes les filières, ce qui demeure insuffisant. Il serait donc nécessaire de repenser les programmes d'enseignement en y augmentant plus la charge horaire de la matière Entrepreneuriat.

Dans un second temps et pour répondre à notre problématique portant sur les causes du désintérêt des étudiants envers les mémoires projet d'entreprise économique, nous avons réalisé une étude par questionnaire, effectuée auprès de 350 mastérants de la faculté des LL. Les résultats du questionnaire indiquent que 89% des étudiants manifestent leur insatisfaction de la formation reçue, 90% disent ne pas être capables d'entreprendre, et pour la quasi-totalité des étudiants questionnés affirment ne pas avoir suivi des enseignements en Entrepreneuriat.

Ces résultats nous permettent de confirmer nos trois hypothèses nulles.

Certes, la lecture des décisions ministérielles confirme la détermination de l'Algérie de s'engager dans la voie de l'université de la quatrième génération. Des initiatives telles que la création des maisons d'entrepreneuriat et l'introduction des mémoires de fin d'étude de type « Diplôme- Projet d'entreprise économique », confirme la prise de conscience croissante concernant l'insertion professionnelle des diplômés. Toutefois, cette prise de conscience ne peut être suffisante

sans une initiation des enseignants chercheurs eux-mêmes à la culture entrepreneuriale, à l'IA, à la programmation informatique, au logiciel libre et Open Source. Certes, malgré leur expertise académique, mais les enseignants, principaux acteurs du changement et garant de la transition, peuvent manquer des connaissances spécifiques en entrepreneuriat. Ainsi, proposer des programmes de formation continue à l'entrepreneuriat destinés aux enseignants des langues permettrait de renforcer la qualité de l'accompagnement des étudiants, surtout si l'on sait que la résistance au changement vient des enseignants (Perrenoud , 2001).

En somme, les facteurs cognitifs et ceux liés à la formation sont des éléments importants pour le développement de l'intention entrepreneuriale mais, à eux seuls, ils ne peuvent garantir la concrétisation d'un projet économique. Les enseignants sont tenus d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences, tant académiques qu'entrepreneuriales. C'est un défi mais on a tout à gagner à le relever.

Liste des références

1. Ajzen, L. (1991). The theory of planned behaviour. *Organizational Behavior and Human Desision Processes*(50), pp : 179-211.
2. Alloua, S. (2018). Evaluation de l'enseignement de l'entrepreneuriat et sa contribution au developpement de l'intention entrepreneuriale des étudiants "cas de l'université d'Oran2. *Revue les cahiers de poidex*(9).
3. Arlotto, J., & al., e. (2011). Très petite entreprise et croissance : à la découverte d'un continent inexploré. *Management et avenir*(43), pp :16-36. doi:10.391/mav.043.0016
4. Attar , N. (2023). L'impact de la formation en entrepreneiriat sur les intentions des étudiants à créer une entreprise. *Le manger, 10*(1), pp : 436-473.
5. Autio, E., & et al. (1997). *Entrepreneurial intent among students: Testing an intent model in Asia, Scandinavia and USA. Babson College Frontiers of Entrepreneuriship Research.* Consulté le Octobre 02, 2025, sur http://babson.edu/entrep/fer/papers97/autio/aut1.htm
6. Bandura, A. (2019). *Auto-efficacité: Comment le sentiment d'efficacité personnelle influence notre qualité de vie* . De Boeck Supérieu .
7. Béduwé, C., & Robert , A. (2017). *Les formations à l'entrepreneuriat ont-elles un impact sur le devenir professionnel des étudiants?* Consulté le Octobre 15, 2025, sur OpenEdition Books: http://books.openedition .org/pulm/27221?lang=fr

8. Bounefla, I., & Cheddad, B. (2022). Developpement des compétences professionnelles des étudiants: quels rôle des dispositifs de professionnalisation déployés par les universités? Cas de l'université de Constantine. *Journal of Apuleius, 09*, pp : 400-414.
9. Boussoura , E., & Drine, R. (2025, 3). *Quand le chercheur devient entrepreneur: étude des déterminants de la valorisation de la rehcerche scientifique.* Consulté le 09 30, 2025, sur Innovations: shs.cairn.info/revue-innovations-2025-3-page-17
10. Dunberry, A., & Pechard, C. (2007). *L'évaluation de la formation dans l'entrprise : état de la question et perspective.* Montréal : UQAM.
11. Emin , S. (2003). L'intention de créer une entrepreprise des chercheurs publics: le cas Français. Université Pierre Mendes- France: Thèse de doctorat en gestion.
12. Fayolle , A. (2011). Enseigner, enseigner l'entrepreneuriat, il es restera quelque chose! *Entreprendre et Innover, 11-12*(3), pp :147-158.
13. Fenouillet, F. (2005). La motivation: perspective en formation. *Recherche en soins infermiers, 4*(83), pp :100-109.
14. Gouvernement, S. g. (2024, Mars 13). Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire. (18).
15. Haddad , M. (2025). Défis et perspectives des plans de formation en langues (anglais et français) face au modèle de l'université 4.0. *Action didactique, 8(1)*, pp : 271-291.
16. Kirkpatrick, D. (1998). *Evaluating Training Programs: The Four Levels.* San francisco : Ca: Berrett-Koehler.
17. Krueger, N., & Caesrud, C. (1993). Entrepreneurial potential and potentil entrepreneurs. *Spring* (18:3), pp : 91-104.
18. Maslow , A. (1967). *A theory of Metamotivation : The Biological Rooting of the Value-Life*. doi:10.1177/002216786700700201
19. Moreau, R., & Raveleau, B. (2006). Les trajectoires de l'intention entrepreneuriale. *Revue internationale PME*(19:2), pp :102-131.
20. Narcy-Combes, J., Narcy-Combes, M., & Miras, G. (2015). La didactique des langues à l'heure du numérique. *Langues, cultures et sociétés, 1*(2), 1-20.
21. Perrenoud , P. (2001). *Developper la pratique réflexive dans le métier d'enseignant.* (ESF, Éd.) Paris .
22. Pesqueux, Y. (2015). *De l'entrepreneur à l'entrepreneuriat.* Consulté le Octobre 10, 2025, sur shs.hal.science/halshs-01235201v1/document.

23. Rondier , M. (2004). A. Bandura, Auto-efficacité. le sentiment d'efficacité perseonnelle. *L'orientation scolaire et professionnelle, 33/3*, pp : 475-476.
24. Shapero, A., & Sokol, L. (1982). The social dimensions of interpreneurship. Dans K. Kent, D. Sexton , & K. Vesper, *The encyclopedia of entrepreneurship*, pp :72-90.
25. Tounes , A. (2003). L'intention entrepreneuriale: Une recherche comparative entre les étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (Bac+5) et des étudiants en DESS CAAE. Université de Rouen : Thèse de Docotorat en gestion .
26. Yennek, N. (2015). *La satisfaction en formation d'adulte*. Consulté le Novembre 05, 2025, sur Savoir: https://doi.org/10.3917/savo.038.0009.
27. Zerrouki, Z., & Tabet, A. (2020). Un éclairage sur l'impact de l'enseignement de l'entrepreneuriat sur le developpement de l'esprit entrepreneurial: cas des étudiants de la maison de l'entrepreneuriat de l'université de Tlemcen. *Les cahiers du MECAS, 16(1)*, pp : 40-50.

ANNEXE

Tableau2 : Récapitulatif des matières dédiées à la méthodologie de la recherche– Programme de licence et des masters LLF

Matière	**Unité d'enseignement**	**Volume horaire**	**Niveau**
Conception d'un projet de recherche	Méthodologie	3h / semaine	M1 Didactique / S1 et S2
Techniques rédactionnelles	Méthodologie	1h30/ semaine	M2 Didactique / S3
Méthodologie de recherche en langue, recueil, présentation et analyse des données	Méthodologie	3h / semaine	M2 Didactique / S3
Méthodologie des études littéraires	Méthodologie	3h/semaine	M1 Littérature S1+S2 M2 / S3
Préparation à la soutenance	Méthodologie	1h30/ semaine	M2 Littérature /S3
Entretien d'encadrement	Méthodologie	1h30 / Semaine	M2 Littérature /S3
La démarche comparative en sciences sociales	Méthodologie	1h30 / Semaine	M1 Littérature S1+S2
Technique du travail universitaire	Méthodologie	3h/ semaine	Licence/ S1, S2, S3 et S4
Méthodologie de la recherche	Méthodologie	3h/ semaine	Licence 3/ S4 et S5
Entreprenariat	Transversale	1h30/ semaine	Licence 3/ S5 et S6

Tableau 3 : Récapitulatif des matières dédiées à la méthodologie de la recherche– Programme de licence et du master Didactique et langues appliquées/ LL Anglais

Matière	**Unité d'enseignement**	**Volume horaire**	**Niveau**
Reading and Text Analysis	Méthodologie	1h30/ semaine	Licence1, S1+2+3+4
ICT and E-Learning1	Méthodologie	3h/ semaine	Licence1, S1+S2
Digital Literacy	Méthodologie	3h/semaine	Licence3, S 3+S4
University Research Methodology	Méthodologie	3H/semaine	Licence 3, S5 et S6
Reading and Writing Workshop	Méthodologie		Licence 3, S5 et 6
Oral communication practices	Méthodologie	1h30/ semaine	Licence 3 S5 et S6
Entreprenariat	Transversale	1h30/semaine	Licence 3 S5 et S6
Research Methodology	Méthodologie	4h/ semaine	M1 S1+2

Free and Open-Source Software	Méthodologie	3h/semaine	M1 S1+S2
Academic Reading	Méthodologie		M1 S1+S2
Research Methodology	Méthodologie	3h/semaine	M2/ S3
Academic Writing	Méthodologie	4h/semaine	

Tableau 4 : Récapitulatif des matières dédiées à la méthodologie de la recherche – Programme de licence Etudes littéraires et master Linguistique appliquée - LL Arabe

Matière	**Unité d'enseignement**	**Volume horaire**	**Niveau**
Techniques de recherche	Méthodologie	3h / semaine	L/S1+2
Techniques de l'expression écrite	Méthodologie	1h30/ semaine	L/S1+2
Approches critiques	Méthodologie	3h/ semaine	Licence 1+2
Stylistique et analyse du discours	Méthodologie	3h/semaine	L/ S5 et S6
Méthodologie de la recherche scientifique	Méthodologie	3h/ semaine	L/ S5
Mémoire de fin d'étude	Méthodologie	1H30/ Semaine	L/ S6
Techniques de l'écriture universitaire	Méthodologie	1h30/ semaine	M1/S1
Entreprenariat	Transversale	1h30/semaine	Master 1/ S1
Technique de lecture	Méthodologie	1h30/semaine	Master 1/ S1
Planification linguistique	Méthodologie	1h30/semaine	Master 1/S1
Techniques de l'écriture scientifique	Méthodologie	1h30/semaine	Master 2/ S3
Lexicologie	Méthodologie	1h30/semaine	Master 2/ S3